

La Société immobilière du Québec (SIQ), gestionnaire du parc immobilier de l'État québécois, souhaite encourager le développement professionnel des futurs architectes qui contribueront à l'amélioration des paysages urbains de demain. La SIQ offrira deux bourses, assorties d'un stage d'été, aux étudiants qui sont inscrits à un programme en architecture de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval.

Les bourses et les stages seront attribués aux étudiants qui manifestent, tant par le dynamisme et l'engagement dans leur parcours personnel que par l'excellence de leurs performances académiques, le potentiel de développer une carrière exceptionnelle dans la pratique traditionnelle ou dans des champs d'activités plus spécifiques, tels que la programmation architecturale ou l'expertise des technologies du bâtiment.

**VALEUR : Deux bourses annuelles de 2 500 \$ (non renouvelables) assorties chacune d'un stage estival rémunéré au siège social de la SIQ à Québec. Stage : été 2013, durée et tâches à déterminer.**

**CLIENTÈLE VISÉE :** étudiantes et étudiants inscrits à temps complet à l'école d'architecture de l'Université Laval

- ayant un minimum de 30 crédits au premier cycle au moment du dépôt du dossier de candidature
- ou étant inscrits au deuxième cycle

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- être inscrit à temps complet en architecture au moment du dépôt du dossier de candidature et pendant l'année d'attribution de la bourse;

**CONSTITUTION DU DOSSIER :**

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- formulaire de mise en candidature;
- lettre de présentation décrivant notamment son implication dans son milieu social et académique, sa motivation en tant que futur architecte, ainsi que sa perception quant à l'importance d'une architecture publique de qualité;
- curriculum vitae détaillé;
- copie du plus récent relevé de notes (copie Capsule acceptée)

**CRITÈRES DE SÉLECTION :**

- Qualité du texte de la lettre de présentation (10 %)
- Pertinence et intérêt du contenu de la lettre de présentation (30 %)
- Excellence du dossier scolaire (35 %)
- Qualité du curriculum vitae (25 %)

**Les résultats du concours seront connus au mois de novembre 2012.**

**Les bourses et les stages seront attribués au mois d'avril 2013.**

**INFORMATIONS ET DÉPÔT DE DOSSIERS :**

Anne Boisvert  
(418) 656-2131 poste 7850  
anne.boisvert@arc.ulaval.ca

**Date limite pour dépôt de dossiers par courrier électronique : 6 novembre 2012 à 16h**